

INFORMATION PRESSE SEPTEMBRE 2017

LE SNDGCT⁽¹⁾ ET L'IPAG⁽²⁾ DE L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES SIGNENT UN PROTOCOLE D'ACCORD

À l'occasion du Congrès National du SNDGCT et de ses Assises TERRITORIALIS à Clermont-Ferrand, STÉPHANE PINTRE, Président du SNDGCT⁽¹⁾ et CLOTILDE DEFFIGIER, Directrice de l'IPAG de l'Université de Limoges⁽²⁾ et professeure de droit public, ont signé, jeudi 21 septembre 2017, un protocole d'accord. Inscrite dans le cadre des travaux de la Commission Europe et Relations Internationales du SNDGCT, cette démarche partenariale vise à **soutenir ses coopérations techniques à l'international en impliquant enseignants-chercheurs et étudiants de l'IPAG.**

Ces actions concernent essentiellement **la formation des cadres et élus des collectivités territoriales de pays étrangers, pour le renforcement de leurs capacités locales.** Les deux acteurs s'engagent également à **accompagner le développement des compétences professionnelles des étudiants de l'IPAG** dans l'optique de préparer les concours de la fonction publique.



Crédit photo : V. Dayan pour le SNDGCT

■ L'ÉCHANGE POUR FONDEMENT

A titre expérimental, l'IPAG pourra ainsi contribuer à **l'organisation d'échanges entre professionnels et universitaires sur les bonnes pratiques managériales dans les collectivités territoriales en France et à l'international.** L'institut pourra :

- participer à la réalisation d'un vademecum simplifié autour de la coopération décentralisée, dédié aux collectivités françaises,
- participer à la rédaction de supports facilitant les échanges internationaux entre collectivités,
- élaborer et mettre en œuvre des programmes de formation des élus et des fonctionnaires,
- programmer des journées d'étude et/ou de conférences thématiques, consacrées à l'actualité du droit des collectivités territoriales, du management, du droit de la fonction publique territoriale.

■ SI CE PROTOCOLE NOUS ÉTAIT CONTÉ...

D'une durée de trois ans, ce protocole renforce les relations établies entre ces acteurs depuis six ans. L'Université de Limoges, l'IPAG et le SNDGCT se sont engagés dans une démarche originale de coopération universitaire et professionnelle avec la Faculté des Sciences Politiques et Juridiques de **l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar**, et l'Institut de la Gouvernance Territoriale, en lien avec l'Association des Maires du Sénégal. En juillet dernier, une première étape a été franchie avec la tenue d'une conférence territoriale à Dakar.

Ces partenariats croisés trouvent leurs origines dans :

- les relations de coopération décentralisée entre les villes de Panazol et de Diofior au Sénégal, dont le DGS CHRISTOPHE VERGER préside également l'Union Régionale Limousin du SNDGCT et le CA de l'IPAG,
- l'action à l'international du SNDGCT qui a trouvé écho auprès de l'Université de Limoges.

(1) Le **SYNDICAT NATIONAL DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (SNDGCT)** créé en 1948 est un syndicat professionnel qui regroupe des dirigeants territoriaux de collectivités (DGS, Directeurs Généraux Adjointes des Services, cadres de direction du CNFPT et agents retraités des catégories précitées) et de centres de gestion. Il compte aujourd'hui 4 000 adhérents, dont plus de 3 000 en activité. www.sndgct.fr - @SNDGCT

(2) L'**Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG)** est une composante de l'université de Limoges. L'IPAG a pour objectif de permettre aux étudiants de toutes origines universitaires, titulaires d'un Bac +2 au moins, de suivre une formation diplômante permettant de passer les concours administratifs de la Fonction Publique d'Etat, de la Fonction Publique Territoriale et de la Fonction Publique Hospitalière. L'IPAG délivre les diplômes de Licence d'Administration Publique et de Master 1 « Professions d'Administration ». L'IPAG a dématérialisé ses formations, la Licence d'administration publique et le Master 1 sont accessibles en numérique. Une classe préparatoire intégrée à l'Institut Régional d'Administration de Nantes y est aussi ouverte. L'IPAG développe également une politique en faveur de la formation continue par le biais d'une formation « préparation aux concours internes » et la mise en place de la validation des acquis de l'expérience ou de la validation des acquis professionnels.

VISUELS DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE AUPRÈS DU SERVICE DE PRESSE DU SNDGCT :

CABINET VERLEY - Contacts : DJAMÉLA BOUABDALLAH - EMILIE SAINT-PIERRE

Tél. : 01 47 60 22 62 - djamela@cabinet-verley.com - emilie@cabinet-verley.com - www.cabinet-verley.com